
MISE EN ŒUVRE DU PAEN DES VERDISSES A AGDE

ILOT PRIORITAIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Enquête publique du 1^{er} mars 2021 au 17 Mars 2021 inclus

CLOTURE DE L'ENQUETE :

Suite à l'enquête publique pour laquelle j'ai ouvert le registre spécifique le 1er Mars 2021, j'ai reçu :

- Quatre (4) personnes, dont une par téléphone.
- Six (6) observations écrites sur le registre papier en Mairie d'Agde.
- Aucun (0) courrier, courriers qui pouvaient être envoyés en Mairie à l'attention du CE,

Je l'ai donc clôturée le 17 Mars 2021 à 17 h 30, soit après 17 jours d'enquête.

Par la suite, j'ai rédigé cette note qui fait une synthèse des observations sur ce dossier qui méritent un complément d'action ou d'information.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS :

Observations du Commissaire enquêteur :

La lecture du dossier n'appelle pas d'observation générale sur son contenu, ni sa présentation.

J'ai cependant relevé dans le dossier que le PAEN et son plan d'action avaient été mis à la disposition du public après décision de sa création le 18 septembre 2017, par le département de l'Hérault, et j'ai demandé de fournir un ou des éléments l'attestant.

Réponse apportée par la commune :

Il a été rajouté dans le dossier le certificat d'affichage établi et signé par Mr le Maire le 20 Novembre 2017.

D'autre part, j'ai relevé qu'il est prévu la possibilité de réaliser des forages pour assurer l'irrigation, ou la lutte contre la salinisation des terrains à vocation agricole. J'ai souhaité faire vérifier que ces forages ne solliciteraient pas la nappe de l'Astien.

Réponse apportée par la commune :

La commune a consulté le service eau et assainissement de la CAHM, compétent dans ce domaine, qui a confirmé l'existence d'une nappe supérieure en accompagnement de l'Hérault qui pourra être mobilisée, la nappe astienne étant beaucoup plus profonde. Le courrier de réponse a été joint au dossier.

J'aurais aussi souhaité que le besoin de terres agricoles soit plus clairement démontré dans le dossier.

La visite de Mrs Rouillé et Vallière, et la contribution qu'ils ont souhaité ajouter au registre d'enquête, lors de ma dernière permanence, m'ont rassuré sur ce point, puisqu'à leur connaissance, plusieurs jeunes viticulteurs seraient demandeurs.

Observations de la commune :

La Commune d'Agde a créé depuis le 01 octobre 2020 le service de la domanialité et des espaces naturels et ruraux. Ce service effectue un travail de terrain important à l'occasion duquel il rencontre les professionnels du secteur. Il est par ailleurs en contact quotidien avec les structures de la filière agricole (cave coopérative, SAFER ...). Ainsi, avec la Direction agriculture, productions et gestion de l'espace de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, les personnes publiques disposent de relais pertinents pour consolider leur réseau auprès des éventuels agriculteurs volontaires pour s'implanter dans la zone des Verdisses.

Enfin, au travers des personnes rencontrées, il est ressorti sur le secteur, un problème important de sécurité des cultures à maturité, pour les agriculteurs qui souhaiteraient revenir à l'arboriculture ou au maraîchage et ne voudraient plus être « littéralement » pillés. La mairie peut elle mettre en place des mesure de prévention, de protection et de surveillance, et des mesures de rétorsion ?

Observations de la commune :

La problématique de la sécurité du secteur est connue des pouvoirs publics. Des patrouilles sont déjà organisées par la brigade équestre de la police municipale et par la police de l'environnement. Toutefois, ces dispositifs ont leurs limites et ne garantissent pas l'absence de dégradations ou de vols dans le secteur, en particulier la nuit. Comme évoqué lors de l'enquête, une étude technique sera réalisée pour envisager la mise en place d'un système de vidéosurveillance au niveau des accès, peu nombreux, à la zone.

Observations sur le registre d'enquête :

Sur le registre d'enquête, on relève 6 observations.

1/ OBSERVATION DE MR LUC MULLER DU 10 MARS 2021:

Cet apiculteur est favorable au projet qui va permettre aux agriculteurs de valoriser ces espaces naturels sensibles.

2/ OBSERVATION DE MR THIERRY DOMINGUEZ DU 10 MARS 2021:

Il attire l'attention sur les dépôts de matériels et immondices que l'on retrouve sur le site.

3/ OBSERVATION DE MR P. COMBES DU 10 MARS 2021:

Représentant « l'Union Pastorale des Pays d'Agde », il pratique l'agropastoralisme au profit de nombreux propriétaires se trouvant sur la zone des Verdisses. Il se demande ce que va devenir cet espace censé être dédié à l'agriculture et qui depuis plusieurs années se transforme en zone de dépôts et de stationnement de matériels divers.

4/ OBSERVATION DE MME VERONIQUE SALGAS DU 10 MARS 2021:

Elle attire l'attention sur les dépôts sauvages que l'on retrouve sur le site.

Elle est favorable à la revalorisation du site par la réinstallation d'agriculteurs et par la mise en place de mesures de protection de ces espaces naturels.

5/ OBSERVATION DE MR LUC SELO DU 16 MARS 2021:

Il est favorable au dossier afin que la zone des Verdisses soit restituée aux chasseurs, pêcheurs, agriculteurs et l'ensemble des Agathois

6/ OBSERVATION DE MRS PIERRE YVES ROUILLE ET LOUIS VALLIERE DU 17 MARS 2021:

Ces 2 personnes que j'ai reçues lors de la troisième permanence, ont manifesté leur intérêt pour la réhabilitation de plusieurs îlots sur le territoire de la cave coopérative « Les caves de Richemer ».

L'îlot prioritaire concerné par l'enquête publique en fait partie. En effet, cette zone a été exploitée pendant de très longues années et les infrastructures minimum pour irriguer, inonder et désaliniser les terres existent encore.

De jeunes viticulteurs souhaitent replanter des vignes dans ce secteur, dont des variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium.

En outre de nouvelles techniques permettant de lutter contre les papillons parasites de la vigne pourront être mises en œuvre sur ce secteur aux parcelles regroupées : traitement via des phéromones, projet Biodiv'eau, pose de refuge de chauve-souris.

Enfin, ils pensent que le maraîchage et l'élevage seraient un bon complément à la viticulture pour redonner vie à l'ensemble de ce territoire.

Par contre, ils ont attiré mon attention sur les problèmes de sécurité que l'on rencontre sur le site, et qui ont conduit certains agriculteurs, maraîchers ou arboriculteurs à abandonner leur activité : vols de fruits et de légumes, arrachage de fraisiers, dégradation d'arbres pour voler plus rapidement, etc....

Observations de la commune :

Comme indiqué ci-dessus, l'installation d'un système de vidéosurveillance raccordé au Centre de Supervision Urbain sera étudiée pour permettre l'identification des auteurs des différentes infractions commises dans le secteur.

Observations reçues par courrier

Aucune.

Fait à Agde le 17 Mars 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Nidecker', is written over a horizontal line.